

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

en exercice	11
présents	11
votants	11
absents	0
exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 27 janvier 2015 à 18 heures 00

**Date de convocation :**

23 janvier 2015

**Date d'affichage :**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Objet**

PRET CREDIT  
AGRICOLE.

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, NOE Liliane, ARIES Fabienne, VEYRIES Nadine, Mrs BRUNA Roger, SALES André, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard, DELORT Thierry, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le prêt du Crédit Agricole doit être soldé au plus tard le 28 février 2016.

Pour ce faire, le Crédit Agricole propose de signer une convention-cadre de cessions de créance professionnelles et de régler la solde mensuellement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour signer l'acte de cession de créances professionnelles et mandater mensuellement le solde de ce prêt au Crédit Agricole.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture De SAINT-GAUDENS le .

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 29 janvier 2015

Le Maire

